



**FICHE D'INSCRIPTION
SCOLAIRE
2023-2024**

INSCRIPTIONS SCOLAIRES DU 27 février 2023 au 22 mai 2023 inclus
A envoyer par mail à : inscriptions.scolaires@mairie-montlucon.fr à partir du 27 février 2023
OU à remettre lors de votre rendez-vous à la Cité Administrative

Je réside à Montluçon et mon enfant fréquente l'école de son secteur

ÉCOLE SOUHAITÉE

Nom école Classe ULIS PEJS (École Paul Lafargue) CHAM (École Rostand Wallon)

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT À INSCRIRE

NOM **PRÉNOM** Sexe Féminin Masculin

Date de naissance Lieu de naissance Département ou Pays

1ère inscription dans une école montluçonnaise (nouveaux arrivants).

Si l'enfant est déjà scolarisé(e), joindre le fichier de radiation et nom de la dernière école

ville

1ère rentrée à l'école maternelle

1ère inscription en CP/Nom de la dernière école ville

Changement d'école montluçonnaise : nom de la dernière école :

Nom école Classe Date de radiation

adresse de l'enfant n° rue bâtiment appartement

chez Mme/M ville code postal

L'enfant réside : chez ses parents chez sa mère chez son père

autre tél. fixe tél. portable

Garde alternée : oui non

RESPONSABLES LÉGAUX DE L'ENFANT

A compléter obligatoirement si les deux parents on reconnu l'enfant, même si les parents vivent séparément

RESPONSABLE LÉGAL 1 autorité parentale oui non

NOM **Prénom**

lien de parenté avec l'enfant mère père tuteur(trice) famille d'accueil autre

situation familiale marié(e) pacsé(e) divorcé(e) séparé(e) veuf(ve) célibataire

adresse n° rue bâtiment appartement

chez Mme/M ville code postal

tél. fixe tél. portable E-mail

Je souhaite recevoir le certificat d'inscription par mail par courrier

RESPONSABLE LÉGAL 2 autorité parentale oui non

NOM **Prénom**

lien de parenté avec l'enfant mère père tuteur(trice) famille d'accueil autre

situation familiale marié(e) pacsé(e) divorcé(e) séparé(e) veuf(ve) célibataire

adresse n° rue bâtiment appartement

chez Mme/M ville code postal

tél. fixe tél. portable E-mail

Frères et sœurs scolarisés en maternelle et élémentaire en 2023-2024 et résidant à la même adresse que l'enfant

Les enfants au collège et lycée ne sont pas à indiquer et ne constituent pas un motif de rapprochement de fratrie

	Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3	Enfant 4
Nom				
Prénom				
École				
Classe				

Je soussigné(e)

certifie que les renseignements portés sur cette fiche sont complets et exacts.

Fait à le

Signature des responsables légaux

Responsable 1

Responsable 2

Quels documents à fournir ?

La fiche d'inscription scolaire 2023-2024	Remplie, datée et signée
Le livret de famille	(page parents + enfant concerné) ou l'extrait d'acte de naissance ou les pièces d'identité des parents et enfants
Un justificatif de domicile de moins de trois mois	Facture : d'électricité ou de gaz ou de téléphone FIXE ou de quittance de loyer, ou le contrat de bail avec signature des deux parties, partie de l'acte final d'achat (pour les nouveaux propriétaires) portant la mention de l'adresse et des noms. TOUT autre document ne sera pas accepté
En cas de divorce ou de séparation des parents	dernier jugement ou attestation sur l'honneur mentionnant la résidence de l'enfant
Garde alternée	La fiche d'inscription scolaire 2023-2024, remplie, datée et signée par les deux parents + dernier jugement ou attestation sur l'honneur mentionnant la résidence de l'enfant
Si les parents sont hébergés chez une tierce personne	attestation d'hébergement + document d'identité ET justificatif de domicile de la personne qui héberge
En cas d'absence de la famille sur Montluçon	attestation sur l'honneur de la personne hébergeant l'enfant (carte d'identité et justificatif de domicile de la personne qui héberge)
L'enfant change d'école	Le certificat de radiation délivré par le directeur de l'ancienne école

Si vous n'avez pas la possibilité de scanner les documents, vous pouvez les envoyer par photos. Celles-ci devront être parfaitement lisibles et sous le bon format pour être exploitables.

Seuls les dossiers complets, accompagnés de tous les justificatifs nécessaires seront traités

TARIFS GUICHET FAMILLE

QF	Avant et après l'école :					Prix du Repas
	- Centre d'Accueil - Maison de l'Enfance 16h30-19h - Étude Surveillée 16h30-18h - avec collation			Temps Libre - sans collation		
	Forfait matin 7h-8h30	Forfait après midi 16h30-18h	Forfait soir 18h-19h	Forfait matin 8h-8h30	Forfait après midi 16h30-17h	
T01	1,00 €	1,00 €	0,25 €	0,25 €	0,25 €	0,90 €
T02	1,35 €	1,35 €	0,35 €	0,35 €	0,35 €	1,55 €
T03	1,70 €	1,70 €	0,45 €	0,45 €	0,45 €	1,95 €
T04	2,20 €	2,20 €	0,60 €	0,60 €	0,60 €	2,75 €
T05	2,70 €	2,70 €	0,75 €	0,75 €	0,75 €	4,15 €
T06	3,50 €	3,50 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	5,50 €
Hors Communes	4,60 €	4,60 €	1,40 €	1,40 €	1,40 €	6,05 €

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données vous êtes informés que les données personnelles que vous communiquez au service Affaires Scolaires dans le cadre d'une inscription scolaire dans une école maternelle ou élémentaire publique montluçonnaise feront l'objet d'un traitement de données. La base légale de ce traitement est la nécessité d'exécution d'une mission d'intérêt public (cf. article 6.1.e). Les données recueillies pour ces traitements sont destinées au personnel habilité du service Affaires Scolaires aux seules fins de bonne gestion administrative, technique et juridique de la demande et ne seront en aucun cas utilisées ni diffusées à d'autres fins. Les données recueillies seront conservées selon la durée d'utilité administrative en vigueur. Toutes les mesures techniques et organisationnelles appropriées seront mises en œuvre afin de garantir l'intégrité, la confidentialité et la sécurité des données. Vous pouvez accéder aux données vous concernant. Vous disposez également d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le service Affaires Scolaires ou notre délégué à la protection des données, par voie électronique à dpo@mairie-montlucon.fr ou voie postale à Délégué à la protection des données - Mairie de Montluçon - 1 rue des Conches - 03100 Montluçon. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés ou que le dispositif n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Réservé à l'administration

Dossier reçu le : certificat remis le : envoyé le : par mail par courrier

Contact : service Affaires Scolaires

lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, le jeudi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 au 04/70/02/34/52
par mail : inscriptions.scolaires@mairie-montlucon.fr

Vous pouvez également retrouver toutes les informations pour les inscriptions scolaires sur le site de la ville : www.montlucon.com